



Avis public

Demande de permis de démolition

Avis public est donné que le Conseil sera saisi, lors de la séance qui se tiendra le 19 mai 2026, d'une demande de permis de démolition visant le bâtiment d'habitation unifamiliale situé au 197 de la rue Janvelly connu comme étant le lot 1 307 327 du cadastre du Québec appartenant à M^{me} Mélanie Boisvert. Ce bâtiment n'est pas un immeuble de valeur patrimoniale selon la base de données patrimoniales de la Ville de Trois-Rivières.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée.

Trois-Rivières, ce 2 mai 2026.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Courriel : greffe@v3r.net